

Activités de loisirs • Printemps
Inscription jusqu'au 13 mars

Offres d'emplois • Étudiants
Détails en page 4

Dans ce numéro :

Mot du maire
Séances du Conseil
Actualités
Offres d'emplois
Nos entreprises d'ici • CÉNAA
Bibliothèque

Loisirs et communauté
Nos spécialistes
Au calendrier
Clinique d'impôt 2019
Votre bulletin en version électronique

Photo : John Crockett
Le temps des sucres

*Bonne
lecture !*

Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil

5000, rue des Loisirs, Saint-Mathieu-de-Beloil (QC) J3G 2C9
Téléphone : 450 467-7490 | Télécopieur : 450 467-2999
Courriel : reception@stmathieudebeloeil.ca
Site Web : www.stmathieudebeloeil.ca

Heures d'ouverture des bureaux municipaux

Lundi et mardi : 8h30 à 12h et 13h à 18h
Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 20h
Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi : 8h à 12h30



Suivez-nous !

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Je veux aborder ce mois-ci, un sujet difficile, un sujet qui divise, un sujet qui a fait et qui fera couler beaucoup d'encre. Je veux parler du projet de développement domiciliaire projeté de la zone H-52 située à l'extrémité des rues de la Seigneurie et Champ-Doré.

Administrer une municipalité est parfois difficile, car prendre des décisions qui ne font pas l'unanimité est passablement déchirant.

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ainsi que le Conseil municipal s'est penché longuement sur ce projet. La Municipalité doit respecter les normes de densité émises par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi qu'obligatoirement le Schéma d'aménagement de la MRC. En même temps, la Municipalité ne peut refuser un projet de développement s'il est conforme à sa réglementation.

Si nous avons pu exiger de la part du promoteur qu'il y ait seulement quelques maisons sur de grands terrains comme il y en a sur les rues avoisinantes, la décision aurait été facile à prendre, mais ce n'est pas le cas.

Au fur et à mesure que nous avançons dans le temps, les règles de densification se font de plus en plus contraignantes. L'époque où l'on érigeait des maisons sur de grands terrains est révolue. L'étalement urbain a ses limites. Les terres agricoles ne sont pas là en attendant d'être bétonnées, elles ont une vocation nourricière. Que ferons-nous lorsque notre alimentation dépendra des pays étrangers ? C'est pourquoi, tant la CMM que la MRC ont édicté des règles encadrant les développements.

Dans le cadre de ce projet de développement, la Municipalité a organisé une séance d'information qui a eu lieu le 4 février dernier. Toutes les questions et remarques soulevées par les citoyens ont été prises en considération. Il y a eu des rencontres avec le promoteur et cela se poursuit afin d'améliorer le projet en vue d'une meilleure harmonisation avec le milieu existant.

Nous avons également produit un communiqué expliquant les droits et obligations de chacune des parties. Ce communiqué a été distribué aux résidents des zones concernées et est aussi disponible sur notre site Internet.

Vous y trouvez beaucoup d'explications sur le projet lui-même ainsi que sur la procédure à suivre si toutefois quelqu'un voudrait s'opposer au règlement que nous avons adopté afin de rendre ce projet acceptable. Loin de moi l'idée d'imposer un tel projet, mais si les modifications apportées au règlement d'urbanisme ne sont pas en vigueur, nous risquons de nous retrouver avec un tout autre développement.

Lisez-le attentivement et si vous avez des questions, contactez-nous.

*Au plaisir de vous voir
aux prochaines séances du Conseil !*



Normand Teasdale, maire

Prochaines séances

Lundis 6 avril et 4 mai 2020

Prenez part à la vie démocratique, venez assister à la séance régulière du Conseil municipal et échanger avec les élus sur les sujets qui vous préoccupent. Les ordres du jour et procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site Internet.

Les séances ont généralement lieu le premier lundi du mois, dès 20h, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville (sauf exception).



**Visionnez les séances
en direct !**

Du confort de votre foyer, rendez-vous, dès 20h les soirs de séances, sur notre chaîne YouTube pour assister en direct aux séances de votre Conseil municipal.

ACTUALITÉS

Faits saillants de la séance de février

Le maire a ouvert la séance en remerciant chaleureusement les bénévoles impliqués dans la fête familiale hivernale *Fantaisie des neiges* qui a eu lieu en février dernier.

Lors de cette séance, le Conseil municipal a adopté certains règlements dont la modification du règlement No. 20.02 afin d'ajuster la taxation annuelle relative aux immeubles situés en zone aéroportuaire, le règlement No. 20.04 concernant la création d'une réserve financière pour l'entretien majeur des infrastructures de la piste de l'aéroport, le règlement No. 20.05 décrétant un emprunt de 4 200 000 \$ pour effectuer la réfection de l'aqueduc et le pavage sur le chemin Trudeau ainsi que le second projet de règlement modifiant les normes et usages permis dans la zone H-52.

Le Conseil a proclamé la Semaine de l'Action bénévole qui se tiendra du 19 au 25 avril. Il a également autorisé une commandite au Club de patinage artistique de Beloeil et l'achat de deux pompes destinées aux stations de pompage ainsi qu'octroyé le mandat de balayage de rues. Il a également procédé à l'embauche d'un journalier aux parcs et espaces verts et d'un inspecteur municipal.

Le procès-verbal de cette séance est disponible en ligne. Cette séance peut également être visionnée sur notre chaîne YouTube.

Centre aquatique Beloeil

Inscription aux activités aquatiques



Les résidents intéressés pourront s'inscrire aux activités aquatiques offertes par le Centre aquatique Beloeil **dès le mardi 24 mars à 18h.**

Pour vous inscrire et bénéficier du tarif résident, vous devez vous procurer la *Carte Centre Aquatique Beloeil* pour chaque participant, y compris celle du payeur et elles doivent être valides pour l'inscription (en personne ou en ligne). La carte est gratuite et valide pour 3 ans. Cette carte vous donne accès à l'ensemble des activités du centre aquatique.

Pour information :

Centre aquatique Beloeil
Téléphone : 450 467-5678 | Site Web : www.piscinesbeloeil.com



Système d'appels automatisés

En cas d'urgence, soyez prêts... inscrivez-vous !

Aidez-nous à vous aider en procédant dès maintenant à votre inscription au système d'appels automatisés utilisé par la Municipalité en cas de mesure exceptionnelle ou d'urgence. Soyez averti par téléphone des avis d'ébullition, des consignes d'évacuation, etc.

Vous devez vous inscrire à partir de votre domicile. Pour ce faire, rendez-vous sur notre site Internet au www.stmathieudebeloeil.ca sous l'onglet Municipalité/Sécurité publique. Vous trouverez dans cette section une foule d'information utile concernant la gestion des mesures d'urgence et les façons de s'y préparer.

Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez communiquer avec la Municipalité au 450 467-7490.

Matières organiques

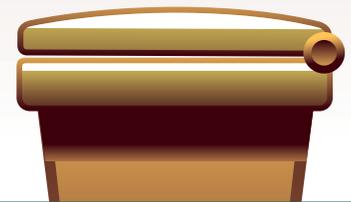
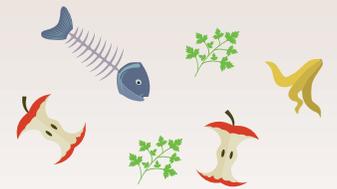
Retour des collectes
hebdomadaires dès le 24 mars

Les collectes de matières organiques (bacs bruns) auront lieu à chaque semaine dès le mardi 24 mars prochain.

Quelles sont les matières acceptées ou refusées? Bac brisé?

Contactez la ligne Info-collectes :

Téléphone : 450 464-INFO (4363)
Courriel : infocollectes@mrcvr.ca



LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur le territoire de la municipalité,
on dénombre...

2 3 1

BORNES-FONTAINES

À chaque tempête, nos employés s'affairent à déneiger l'ensemble des bornes-fontaines afin de garantir votre sécurité.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de souffler ou de pousser la neige sur les bornes-fontaines.

ACTUALITÉS

Médailles pour chiens

Enregistrer son chien : simple, efficace et sécuritaire !

En conformité avec le règlement municipal, il est **obligatoire** d'enregistrer ou de renouveler l'enregistrement de son chien auprès de la Régie intermunicipale des services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (RISAVR). Chaque propriétaire se doit de renouveler la licence annuellement à la date d'anniversaire d'achat de la 1^{ère} médaille, sans quoi le propriétaire est passible d'une contravention et d'une amende.

Pour connaître les procédures d'enregistrement de votre animal, consultez le site Web des services animaliers au : www.animaux-savr.com

Si votre médaille est en bon état au moment de son renouvellement, aucune médaille ne vous sera donnée. En cas de perte ou de bris en cours d'année, la médaille est remplacée moyennant un coût de 5 \$. Finalement, tous les chiens doivent porter la médaille de la Municipalité en tout temps.

Lecture des compteurs d'eau et les chiens...

Les employés de la Régie de l'AIBR effectueront sous peu la lecture des compteurs d'eau qui devrait prendre fin vers la mi-avril. Nous rappelons aux citoyens, qui sont propriétaires de chiens, qu'il est important que les chiens soient attachés afin que les employés puissent effectuer la lecture du compteur en toute sécurité.

Activités de loisirs • Printemps

Inscription jusqu'au 13 mars

Découvrez la programmation des activités de loisirs offertes à la session du printemps et inscrivez-vous jusqu'au 13 mars.

Activités sportives et culturelles sont au rendez-vous !

- Zumba
- Cardio Musculation Xpress
- Plein Air Zen
- Ateliers de peinture

Comment s'inscrire ?

Complétez le formulaire en ligne ou la fiche d'inscription imprimable et faites-nous la parvenir accompagnés de votre paiement jusqu'au 13 mars prochain.

La fiche d'inscription est disponible aux bureaux municipaux ainsi qu'à la bibliothèque.



OFFRES D'EMPLOIS

Tu es étudiant ? Tu cherches un emploi d'été stimulant dans lequel tu auras la chance de travailler en équipe et à l'extérieur ?

La Municipalité est à la recherche d'étudiants ou de jeunes intéressés et disponibles pour combler des postes à temps plein et temps partiel durant la saison estivale.

Transmets-nous ta candidature **jusqu'au 28 mars** par la poste, par courriel ou en complétant le formulaire disponible sur notre site Web.

➤ Journaliers à la voirie

Temps plein

➤ Coordonnateur et animateurs au camp de jour

Temps plein/partiel



Consultez le détail des offres d'emplois sur le site Web municipal :

stmathieudebeloeil.ca/municipalite/offres-demplois/

NOS ENTREPRISES D'ICI

Le CÉNAA : Un centre d'expertise pour les enfants et les adultes

Un texte de Audrey Corriveau

TDAH, TSA, dyslexie, dyspraxie, douance sont sur les lèvres de plusieurs et font régulièrement les manchettes. Ces troubles d'apprentissage et du développement font partie des secteurs d'activités du CÉNAA, le Centre d'Évaluation Neuropsychologique et d'Aide à l'Apprentissage, ouvert depuis 2017 à Saint-Mathieu-de-Beloeil. Créé par la neuropsychologue Alexandra Martel et la psychologue Andrée Massé, le CÉNAA offre des services multidisciplinaires qui visent à mieux comprendre le fonctionnement de la personne, afin qu'elle soit mieux soutenue et outillée.

Rencontre avec les deux cofondatrices.

Comment est né le CÉNAA ?

A. Massé : En 2020, le CÉNAA soufflera ses dix bougies. Alexandra et moi avons fusionné nos cliniques privées en 2010. Nous avons tout d'abord ouvert un premier centre à La Prairie et, en 2017, nous avons ouvert le deuxième centre de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Nous avons choisi Saint-Mathieu-de-Beloeil pour mieux desservir la clientèle de l'est de la Rive-Sud. Il faut mentionner aussi qu'Alexandra est une résidente de la municipalité.

Qu'est-ce qui vous différencie des autres ressources de la région ?

A. Martel : Nous sommes un centre multidisciplinaire dans lequel les clients peuvent trouver tous les services au même endroit. Nos psychologues, ergothérapeutes, orthophonistes, psychoéducateurs et autres professionnels travaillent en équipe et partagent régulièrement leurs connaissances.

A. Massé : Nous soutenons le client par une prise en charge dès réception de la demande. Par la suite, des évaluations approfondies permettent d'identifier la problématique rapidement, afin de pouvoir préciser les besoins de la personne. Nous recueillons également les informations des intervenants au dossier (milieu de garde, milieu scolaire, travailleur social, médecin, etc.). Le parent est aussi considéré comme un partenaire important au cours de la démarche.

Est-ce que vous constatez une hausse des demandes pour diagnostiquer un TDA/H ou un TSA par exemple ?

A. Martel : On entend beaucoup parler de trouble du spectre de l'autisme ou de trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité dans les médias, il semble effectivement y avoir une augmentation du nombre de cas. Cette hausse pourrait être liée, entre autres, à l'évolution des connaissances dans le domaine des neurosciences, depuis une vingtaine d'années. Les professionnels sont d'ailleurs mieux formés aux critères du DSM-5 (manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux) depuis que les psychologues/neuropsychologues sont autorisés à poser des diagnostics. La population semble également plus sensibilisée au phénomène.



Les bureaux du CÉNAA sont lumineux et bien adaptés pour recevoir les familles de la région



Les cofondatrices du CÉNAA, Alexandra Martel et Andrée Massé

Qu'est-ce que les habitants de Saint-Mathieu-de-Beloeil devraient retenir à propos de votre entreprise ?

A. Massé : Notre équipe est composée de divers spécialistes qui cumulent plusieurs années d'expérience. La majorité d'entre eux travaillent également dans le secteur public, ce qui ajoute à leur expérience. Un soutien clinique est d'ailleurs offert à l'interne à des professionnels en formation, afin d'assurer un service de qualité.

J'inviterais donc les habitants de Saint-Mathieu-de-Beloeil à nous contacter pour leurs besoins en évaluation et/ou en intervention afin de rencontrer notre équipe accueillante et dynamique.

A. Martel : Dans un souci de bien répondre à toutes les demandes, nous sommes actuellement en période de recrutement. Nous aimerions faire un appel aux professionnels de la région, que ce soit des psychologues, neuropsychologues, orthophonistes, orthopédagogues, éducateurs spécialisés ou autres professions connexes qui privilégient le travail d'équipe et qui veulent travailler avec une clientèle motivée. Ces professionnels sont invités à nous contacter directement.

CÉNAA

4105, ch. du Crépuscule, suite 100
Saint-Mathieu-de-Beloeil
Tél: 450 922-3333 | 514 265-8383
Site Web : www.cenaa.ca

BIBLIOTHÈQUE

Horaire régulier :

Lundi : 18h à 20h
 Mardi : 14h30 à 17h30
 Mercredi : 18h à 20h
 Jeudi : 9h à 12h
 Samedi : 10h à 12h30

Horaire d'été :

(du 24 juin à la Fête du Travail)

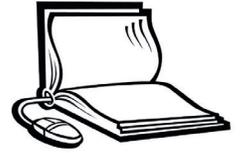
Lundi : 10h à 12h
 Mercredi : 18h à 20h
 Jeudi : 15h30 à 18h30

Responsable :

Marie-Pier Brodeur

Pour joindre la bibliothèque :

450 467-7490, poste 277
 bibliotheque@stmathieudebeloeil.ca



Bibliothèque
Ryane Provost
 Saint-Mathieu de Beloeil

Collection jeunesse...

Nous invitons les jeunes à nous transmettre leurs suggestions littéraires (romans, BD, documentaires, etc.) afin de bonifier notre collection jeunesse !

Donne-nous tes suggestions par courriel ou en personne à la bibliothèque lors de ta prochaine visite.

Participes à agrémenter la collection de ta bibliothèque !

Courriel :

bibliotheque@stmathieudebeloeil.ca

Ciné-Club : La vie en Rosie

L'épopée persane de Rosie Ming

Dans le cadre de la *Journée internationale contre la discrimination raciale*, la bibliothèque Ryane-Provost vous invite à venir assister au visionnement du long métrage, gracieuseté du Cinéclub de l'ONF. Le visionnement d'une durée de 90 minutes sera suivi d'une discussion de groupe de 30 minutes.

L'activité est offerte gratuitement et se tiendra à l'hôtel de ville.
L'inscription est requise.

À venir en avril...

Inscrivez-vous dès maintenant !

Chasse aux cocos et bricolage de Pâques

Samedi 4 avril de 10h à 12h

Les enfants de 3 ans et plus sont invités à venir assister à la lecture du conte et à participer à la chasse aux cocos ainsi qu'à l'atelier de bricolage.

Conférence sur l'autisme

Lundi 6 avril à 18h30

Dans le cadre de la journée internationale de sensibilisation à l'autisme, venez assister à une conférence donnée par Guillaume Bertrand, jeune asperger.

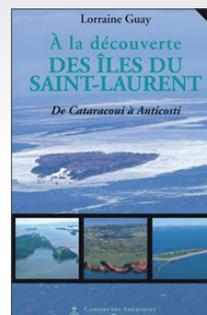
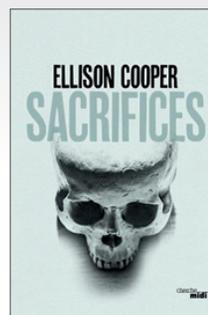
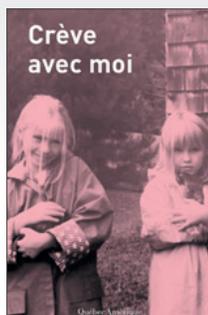
NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

**Tout est possible**

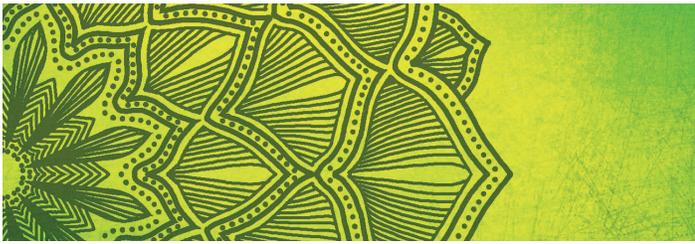
Auteure : Florence Langevin

Florence, alias Bango, ancienne animatrice au camp de jour de Saint-Mathieu-de-Beloeil, est une artiste talentueuse dans le domaine de la musique et maintenant, dans le domaine littéraire. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et sommes heureux d'offrir son premier roman dans notre bibliothèque !

Gabriel accumule les premières fois depuis sa rentrée en secondaire cinq. Avec les amours, le travail, les cours de maths, les cours de conduite, la demande d'admission au Cégep et le bal, réussira-t-il à terminer son secondaire ? Ce qui est certain, c'est que ces quelques mois seront remplis de questionnements et de découvertes ! Tout est possible à celui qui y croit.



LOISIRS ET COMMUNAUTÉ



Atelier de mandala collectif

Samedi 7 mars de 10h à 12h

Venez participer à l'activité familiale de confection de mandala collectif. Dans une ambiance ludique, réalisez une œuvre murale toute en couleur qui sera exposée à votre bibliothèque.

Avec notre artiste Magalie Massey vous aurez du plaisir à déchirer des revues afin de créer un grand mandala. L'activité se tiendra dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Une belle activité parent-enfant, même pour les tout-petits !

Activité gratuite, inscription requise.

Apportez votre sourire et quelques revues.

Pour information :

Marie-Pier Brodeur, responsable de la bibliothèque

Téléphone : 450 467-7490, poste 277

Courriel : bibliotheque@stmathieudebeloeil.ca

Dépannage alimentaire et Resto-Pop pour les personnes dans le besoin

Accessible aux personnes à mobilité réduite

Le centre d'entraide familiale Le Grain d'Sel offre un dépannage alimentaire aux personnes qui en ont besoin à tous les jeudis entre 13h et 16h. Il faut toutefois prendre rendez-vous avant de passer.

Pour obtenir plus d'information et pour prendre rendez-vous (évaluation obligatoire la première fois) : 450 467-5733 ou info@graindesel.ca

De plus, tous les mardis soir, entre 16h et 18h, le Grain d'Sel se transforme en Resto-pop afin d'offrir un bon repas complet (contribution volontaire) à toute personne qui veut manger en bonne compagnie. Musique et animation pour les adultes et les enfants. Bienvenue à tous.

Pour information :

Téléphone : 450 467-5733

Courriel : info@graindesel.ca | Site Web : www.graindesel.ca



www.studioesthetiquelorraineallard.com

Studio d'Esthétique
Lorraine Allard

3579, LORRAINE
ST-MATHIEU-DE BELOEIL
(COIN BERNARD-PILON & CHEMIN DES VINGT)

450 467-5525

SOINS VISAGE & CORPS • ÉLECTROLYSE • MAQUILLAGE
ÉPILATION À LA CIRE (CIRE TIÈDE ET CHAUDE) • LASER I.P.L.
EXTENSIONS DE CILS • MISENCL • PÉDICURE & MANUCURE

RE/MAX EXTRA
Agence immobilière

170, Serge-Pepin
Beloil (Québec) J3G 0K1

Bur. : 450 464-1000
Cell. : 514 743-9403

clussier@pleximmo.com

Charles Lussier
COURTIER IMMOBILIER

Bienvenue chez moi
Sur Rendez-vous
514.758.8313

- ◆ Styliste et Coloriste pour toute la famille
- ◆ Rallonges

Loreen
Coiffeuse

ESPACES DISPONIBLES

Publication de cartes d'affaires

Renseignements : 450 467-7490

AU CALENDRIER

MARS

Samedi 7 mars à 10h

Atelier de mandala collectif

Hôtel de ville. Gratuit, inscription requise.

Dimanche 8 mars

Début de l'heure avancée

En avançant l'heure, profitez-en pour changer les piles de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Jusqu'au 13 mars

Inscription aux activités de loisirs

Session printemps

Détails sur le site Web

Mercredi 18 mars à 19h

Ciné-Club : La vie en Rosie

Gratuit, inscription requise.

À partir du mardi 24 mars

Collectes des matières organiques

Début des collectes hebdomadaires (bacs bruns).

Mercredi 25 mars à 19h

Club de lecture adulte

Bibliothèque Ryane-Provost

Mardi 31 mars

Fin de la période d'interdiction

Stationnement de nuit dans les rues

AVRIL

Samedi 4 avril à 10h

Chasse aux cocos et bricolage de Pâques

Bibliothèque municipale. Activité gratuite pour les enfants de 3 ans et plus, inscription requise.

Lundi 6 avril à 20h

Séance régulière du Conseil

Lundi 6 avril à 18h30

Conférence sur l'autisme

Bibliothèque municipale. Activité gratuite pour les résidents et 5\$ pour les non-résidents, inscription requise.

Du 10 avril au 13 avril

Congés fériés - Pâques

Bibliothèque et bureaux municipaux fermés

Clinique d'impôt 2019

Du 4 mars au 30 avril

Les Chevaliers de Colomb de Beloeil offrent une clinique d'impôt aux personnes et familles à revenus modestes de la Vallée-du-Richelieu. Prenez rendez-vous par téléphone au 450 864-1211 pour bénéficier du service offert du 4 mars au 30 avril.

Les documents sont remplis par des bénévoles formés par Revenu Canada et Revenu Québec. Une contribution volontaire de 10 \$ par déclaration est suggérée.

Pour information :

Téléphone : 450 864-1211 | Courriel : cliniqueimpotcdec@gmail.com

NUMÉROS À RETENIR

URGENCE • FEU • POLICE

Inondation • Refoulement d'égout
9-1-1

Régie intermunicipale de police

Richelieu-Saint-Laurent

450 536-3333

Régie intermunicipale de sécurité

incendie de la Vallée-du-Richelieu

450 467-8668

Municipalité (bureaux)

450 467-7490

Régie de l'A.I.B.R. (aqueduc)

450 584-3731

Ligne INFO-COLLECTES

(recyclage, ordures, organiques, déchets verts, encombrants et sapins de Noël)

450 464-INFO (4636) - gérée par MRC

infocollectes@mrcvr.ca

Ministère des Transports

Plaintes rue Bernard-Pilon

514 873-5452

Régie intermunicipale

des services animaliers de

la Vallée-du-Richelieu (RISAVR)

1 855 403-3600

info@animaux-savr.com

Hydro-Québec

Signaler une panne ou une urgence

1 800 790-2424

Clinique d'impôt 2019

Du 4 mars au 30 avril

Les Chevaliers de Colomb de Beloeil offrent une clinique d'impôt aux personnes et familles à revenus modestes de la Vallée-du-Richelieu. Prenez rendez-vous par téléphone au 450 864-1211 pour bénéficier du service offert du 4 mars au 30 avril.

Les documents sont remplis par des bénévoles formés par Revenu Canada et Revenu Québec. Une contribution volontaire de 10 \$ par déclaration est suggérée.

Pour information :

Téléphone : 450 864-1211 | Courriel : cliniqueimpotcdec@gmail.com

Comment souhaitez-vous recevoir votre bulletin municipal *Le Ruisseau* ?

Dès juin, la Municipalité produira son bulletin municipal *Le Ruisseau* en version électronique sous forme d'infolettre. Veuillez compléter le coupon-réponse ci-dessous pour formuler votre souhait de recevoir la version imprimée du bulletin ou pour vous inscrire à notre liste d'envoi électronique et retourner-le aux bureaux municipaux par la poste ou déposez le dans la boîte aux lettres extérieure.

Un formulaire de réponse est également disponible sur notre site Web.

- Je désire continuer de recevoir une copie imprimée de mon bulletin**
Adresse postale : _____
- Je désire recevoir les actualités municipales et le bulletin en infolettre**
Courriel(s) : _____



Coupon-réponse
Bulletin *Le Ruisseau*